Conseil de Développement
du Pays de Dinan

Dinan, le 12 septembre 2011.

Objet : adhésion annuelle 2011-2012

Madame, Monsieur,

Le Conseil de Développement du Pays de Dinan est une association loi 1901, adossée au Syndicat Mixte du Pays de Dinan, qui a pour objet de promouvoir le développement économique, social et culturel du Pays de Dinan.

Créé en 2000, le Conseil de Développement est ouvert aux élus nationaux, régionaux et départementaux, aux établissements publics de coopération intercommunale et aux communes, aux chambres consulaires, aux organisations socioprofessionnelles, aux établissements de formation, aux associations à but économique, social, sportif et culturel... ainsi qu'aux entreprises du Pays de Dinan. Il est également ouvert aux particuliers du pays souhaitant participer aux réflexions menées.

Le Conseil de Développement, instance de réflexion et de proposition, lieu d'expression des citoyens, est composé de commissions thématiques (économie-emploi-formation, service et social, environnement, culture, patrimoine, aménagement du territoire) qui lui permettent d'associer les acteurs socio-économiques du Pays à l'élaboration et la mise en œuvre du projet de territoire porté par le Syndicat Mixte du Pays de Dinan.

Conformément aux statuts de notre association, l'Assemblée Générale réunie le 9 juillet 2011 a décidé de reconduire le principe de la cotisation annuelle. Je vous communique donc les montants de cotisation adoptés pour l'adhésion 2011-2012 au Conseil de Développement du Pays de Dinan :

- Pour les particuliers : 10 €
- Pour les associations : 20€
- Pour les autres structures : 50 €

(Les collectivités locales cotisent à hauteur de 0,3049 € / habitant via la subvention annuelle du Syndicat Mixte du Pays de Dinan.)

Si vous souhaitez adhérer au Conseil de Développement du Pays de Dinan et participer aux travaux des commissions, vous trouverez ci-joint la déclaration de versement vous permettant de formaliser celle-ci. Un reçu vous sera délivré dès réception du règlement de votre cotisation.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations ou de précisions si nécessaire.

Avec mes remerciements anticipés pour votre participation, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

René REGNAULT
Président,
Maire de Saint-Samson sur Rance
Sénateur honoraire

52, rue Victor Schœlcher *(anciennement 52 rue du 10è d'artillerie) – 22100 DINAN*
☏ 02 96 85 50 28 - 🖷 02 96 87 41 97 – pays.dinan@wanadoo.fr

Conseil de Développement
du Pays de Dinan

DECLARATION DE VERSEMENT - ADHESION 2011 / 2012

STRUCTURE		❑ **organisation** ❑ **particulier**
Nom :	**Prénom :**	
Fonction au sein de la structure :		*Age :*
Profession actuelle ou antérieurement exercée :		
Adresse de correspondance:		
Code postal :	***Commune :***	
☎ fixe :	***☎ Portable :***	
Adresse email :		

■ MODALITES D'ADHESION

❑ **Je ne souhaite pas adhérer au Conseil de Développement / Je ne souhaite pas ou plus recevoir d'invitations et informations de la part du Conseil de Développement**

❑ **Je souhaite adhérer au Conseil de Développement du Pays de Dinan et déclare souscrire un versement de :**

Pour les particuliers	**Pour les associations**	**Pour les autres organisations** *(entreprises, chambres consulaires, SCOP, SCIC...)*	**Pour les collectivités locales** *(communes et communautés de communes)*
❑ **10 €**	❑ **20 €**	❑ **50 €**	la cotisation annuelle est régie par une convention et collectée par le Syndicat Mixte du Pays de Dinan. ❑ **0,3049 € / habitant**

EN VOTRE AIMABLE REGLEMENT PAR CHEQUE A L'ORDRE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

IMPORTANT : La participation et le vote au sein des commissions sont conditionnés au paiement de la cotisation annuelle.

■ MODALITES DE PARTICIPATION

➔ En tant que **particulier**, vous pouvez vous **inscrire dans plusieurs commissions.**

➔ En tant qu'**organisation**, vous pouvez être représentée au sein des commissions de votre choix :

- En désignant **un seul représentant** qui peut participer à plusieurs commissions
- Ou en désignant **un représentant par commission** en nous indiquant les coordonnées de chacun d'entre eux.

❑ **Aménagement du territoire** Coordonnées du référent :.....

❑ **Economie-emploi-formation** Coordonnées du référent :.....

❑ **Services et social** Coordonnées du référent :.....

❑ **Patrimoine** Coordonnées du référent :.....

❑ **Culture** Coordonnées du référent :.....

❑ **Environnement** Coordonnées du référent :.....

52, rue Victor Schœlcher *(anciennement 52 rue du 10è d'artillerie) – 22100 DINAN*
☎ 02 96 85 50 28 - 🖷 02 96 87 41 97 – pays.dinan@wanadoo.fr

LE PAYS DE DINAN : territoire du Conseil de Développement

Source : Pays de Dinan, 2005

Le Conseil de développement est une instance de débats et de propositions. Sa vocation ? Réfléchir à l'avenir du Pays.

Le conseil de développement du Pays de Dinan a pour objectif de promouvoir le développement local sur le territoire du Pays de Dinan en donnant des avis et en préparant divers projets pour l'avenir du Pays.

Le conseil de développement tire sa force et sa légitimité du fait qu'il est composé des acteurs locaux du territoire, c'est-à-dire des élus, des socioprofessionnels et des associatifs.

Le Conseil de développement, par la diversité de ses membres, est le lieu adéquat pour fédérer les énergies autour d'un projet de territoire qui soit ambitieux et pérenne. Notre association cherche à dépasser les clivages politiques et socioprofessionnels pour libérer les initiatives locales.

Passerelle entre élus et citoyens, entre acteurs publics et privés, entre différents milieux socioprofessionnels, le Conseil de Développement permet à des gens qui se croisent rarement de se découvrir, de se retrouver dans une réflexion commune, d'appréhender autrement les relations au sein du Pays.

52, rue Victor Schœlcher *(anciennement 52 rue du 10è d'artillerie) – 22100 DINAN*
☏ 02 96 85 50 28 - 🖷 02 96 87 41 97 – pays.dinan@wanadoo.fr

Conseil de Développement
du Pays de Dinan

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE DINAN

Président : René REGNAULT

Les 7 commissions et leurs travaux en 2011-2012

(plus de précisions sur le programme 2012 en fin d'année 2011)

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	CULTURE	ECONOMIE-EMPLOI-FORMATION	ENVIRONNEMENT	PATRIMOINE	SERVICES ET SOCIAL	TOURISME
Président : René REGNAULT	*Président : Jean-Pierre Del-Moral*	*Présidents : Jean-Pierre LAMBERT et Alain BROMBIN*	*Président : Jérémy DAUPHIN*	*Président : Arnaud CARRE*	*Président : Jean-Yves DELAROCHEAULION*	*Présidente : Françoise ROUXEL*
- Projet de plate-forme multimodale la Brohinière - Amélioration et développement des voies ferroviaires	Réalisation d'un diagnostic culturel du territoire : phase de hiérarchisation des enjeux puis proposition d'un projet de Pays	Fin de l'étude pour la création d'un Pôle de développement de l'Economie Sociale et Solidaire	Filière courte de produits agricoles : approvisionnement de la restauration collective en lien avec la mission développement durable du SMPD (Syndicat Mixte du Pays de Dinan)	- Mise en forme du Synorama (panorama du patrimoine du paléolithique à nos jours) - Mise en valeur du patrimoine de l'intérieur des églises - Liseurs de Maison (visites mensuelles de communes et description du patrimoine)	Partenariat avec le SMPD pour l'étude, menée actuellement, sur les services à la population en Pays de Dinan. L'objectif recherché est de contribuer au renforcement de la qualité de vie des habitants tout en maintenant son attractivité pour les nouveaux arrivants potentiels.	Représentée par l'association Pays Touristique de Dinan
Réflexions transversales en lien avec le Syndicat Mixte du Pays de Dinan sur : - Le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial), outil de planification et d'aménagement du territoire - La révision de la Charte de Pays, éléments constitutifs du pays, qui a maintenant 10 ans. Elle trace le portrait du Pays de Dinan, mais aussi met en avant les orientations prioritaires nécessaires à un développement harmonieux pour les années à venir. - Création d'un site internet						

52, rue Victor Schœlcher *(anciennement 52 rue du 10è d'artillerie) – 22100 DINAN*
02 96 85 50 28 - 02 96 87 41 97 – pays.dinan@wanadoo.fr